



Nations Unies

Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes

Mécanismes et instruments de la gestion des risques: SIPC, Cadre d'action de Hyogo, Stratégie Arabe

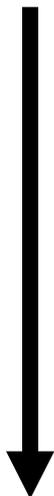
www.unisdr.org

Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes
(ONU-SIPC)

1940's...1960s	...1970s...	...1980s...	1990...	2000...	2010 ...
			IDNDR	ISDR	
EMERGENCY RESPONSE	PREPAREDNESS	DISASTER MANAGEMENT	PREVENTION, RISK MANAGEMENT...	...DISASTER RISK REDUCTION ...CLIMATE CHANGE (adaptation)	
Civil Defense / Civil Protection Humanitarian Concerns Preparedness & Response Ability Police, Fire, Civil Authorities Red Cross / Red Crescent Services Public Responders & Community Aid Etc.	NGOs - volunteers - local capabilities - community action - commercial opportunities – public-private partnerships – public media services - academic endeavor - hazards research - sociology of disaster - economics of disaster - information technology - linked databases - global communication systems - GIS systems - science and technology - hazard modeling - environmental issues - risk assessments - natural resources management - urban infrastructure - regional & local planning - integrated national planning			<i>Indian Ocean Tsunami, Hurricane Katrina & Pakistan Earthquake</i> <i>Pandemic - Avian flu – Human Influenza</i> CLIMATE CHANGE - IPCC <i>Regional patterns changing: heat waves, tornados in Europe, cyclone in Arabian peninsula</i> <i>drought and flooding in Africa</i> <i>Cyclone Nargis, Myanmar, Wenchuan Earthquake, China</i> <i>Haiti Earthquake (UN victims) – Chili Earthquake</i> <i>Icelandic Volcanoe – Japan EQ, tsunami, synchronic failures and sequential crisis</i>	
	national weather services - “public weather” - ENSO cycle planning - flood plain management - “sustainable development” - governance & security issues - increasing insurance losses - “catastrophe bonds” - exposure of complex global systems - environmental engineering - professional & scientific org - globalization of economy - military & commercial disaster service providers - international initiatives - transnational & political concerns - regional org- municipal authorities – institutional processes – UNAIDS			Platforms & Networks for DRR (National Global, Regional – Stakeholders - Thematic) <u>Hyogo Framework for Action 2005 (2005-2015) & Mid-term review</u> Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (2006) DRR and MDGs – Investment Economics Study	

RRC: Un agenda en progrès

REACTIF



PROACTIF

Avant 1990 - la défense civile, les organisations de secours, la préparation aux catastrophes pour concentrer les interventions.

Durant les années 90s – DIRCN, Stratégie de Yokohama, Les petits Etats insulaires en développement (PEID), le Programme d'action de la Barbade (PAB): cycle des catastrophes, se concentrer sur l'atténuation des catastrophes, la réforme du système des Nations Unies, l'émergence de catastrophes / lien entre le développement

A partir 2000 – ONU-SIPC, CAH: Réduction des Risques de Catastrophes – davantage l'accent sur des approches de développement, des liens vers les changements climatiques

Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes (SIPC)

- **Lancée en 2000 par la résolution A/54/219 de l'Assemblée Générale de l'ONU en tant que successeur de la Décennie Internationale sur la Réduction des Catastrophes Naturelles - DIRCN, 1990-1999 dans le but de:**
- **Construire des communautés résilientes aux catastrophes par la sensibilisation accrue face à l'importance de la réduction de celles-ci comme partie intégrante du développement durable.**
- **Réduire les pertes humaines, sociales, économiques et environnementales dues aux risques naturels et des catastrophes technologiques et environnementales.**
- **Le secrétariat de la SIPC est la Stratégie des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes (SIPC)**



Pourquoi un système SIPC?

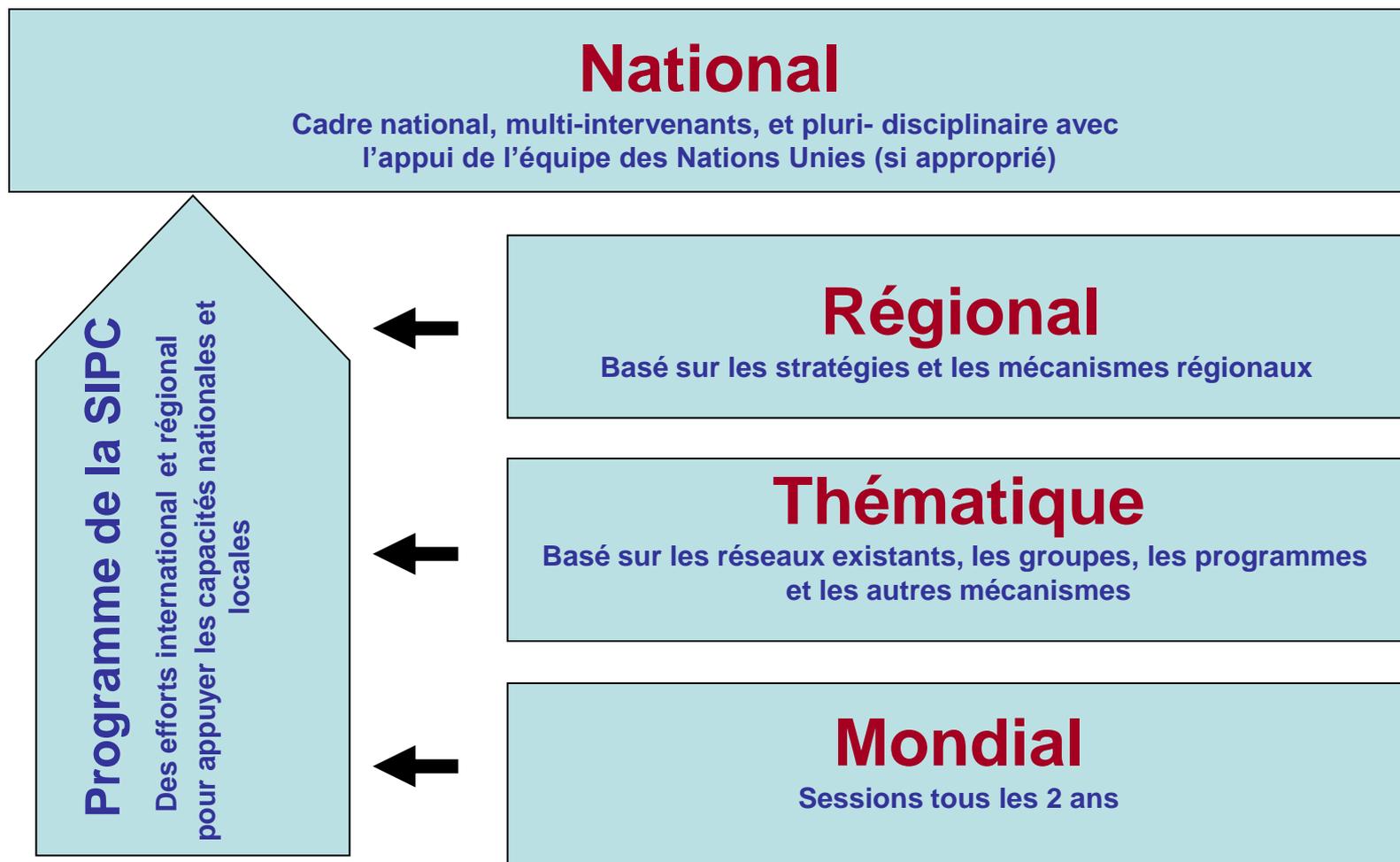
- *Répondre aux tendances actuels de catastrophe, les appels à la communauté internationale et de la SIPC dans le Cadre de Hyogo et la demande accrue de soutien*

Développer une compréhension commune et la coordination (mondial et régional)

Augmenter la capacité de soutenir la mise en œuvre au niveau national et local

Augmenter l'espace politique pour la réduction des risques de catastrophe (finance, les secteurs de développement, pour atteindre les OMD ...) - un plaidoyer commun

Les niveaux d'action du Système de la SIPC ("plates-formes")



Chair of the ISDR system
UN USG for Humanitarian Affairs

nations & communities

**Mgt. Oversight Board
MOB**

supports & advises the Chair

nations & communities

National Platforms

multi-stakeholder coordinating
bodies

ISDR Support group

informal venue for Member states

**Global Platform
for Disaster Risk Reduction**

The main global forum
for governments &
other stakeholders

Inter-Agency Group

joint work planning &
coordination of int'l agencies

nations & communities

Regional Platforms

address regional issues

nations & communities

Thematic Platforms

risk assessment, early warning,
recovery etc.

**Scientific & technical
committee**

advises Global Platform

nations & communities

nations & communities

UN/ISDR

acts as the secretariat for the ISDR system

Cadre d'Action de Hyogo (CAH) 2005 – 2015

«Construire la résilience des nations
et des communautés face aux catastrophes»

- Adopté par 168 pays comme un «Cadre d'Action» à la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes (CMPC), 2005, Kobe – Japon
- Met l'accent sur la réduction substantielle des pertes liées aux catastrophes, en terme de vies humaines et de biens sociaux, économiques, et environnementaux des communautés et des pays

1. La Gouvernance	Veiller à ce que la RRC soit une priorité national et locale assortie d'une base institutionnelle solide pour sa mise en œuvre.
2. L'identification des risques	Identifier, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les activités d'alerte précoce.
3. La gestion des connaissances	Utiliser les connaissances, l'innovation et l'éducation pour instaurer une culture et un réflexe de sécurité et de résilience à tous les niveaux
4. La réduction des facteurs de risque sous-jacents	A intégrer dans différents secteurs (notamment l'environnement, la santé, l'assistance sociale, les assurances et le transfert de risque, les infrastructures et constructions critiques, etc)
5. Préparation pour une intervention	Renforcer la préparation aux catastrophes pour assurer une réponse efficace à tous les niveaux

RESUME du Cadre d'Action de Hyogo (CAH) pour 2005-2015: Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes

Résultat escompté, buts stratégiques et actions prioritaires pour 2005-2015 :

Résultat escompté
La réduction de manière substantielle des pertes en vies humaines et les dommages subis par les collectivités et les pays en biens sociaux, économiques et environnementaux dus à des catastrophes.

Buts Stratégiques

Intégration de la réduction des risques liés aux catastrophes dans les politiques et la planification du développement durable.

Mise en place et renforcement des institutions, des mécanismes et des moyens pour renforcer la capacité de récupération des pays face aux risques.

Incorporation systématique des méthodes de réduction des risques dans la mise en œuvre des programmes d'urgence de préparation, de lutte et de récupération.

Actions prioritaires

1. Assurer que la réduction des risques liés aux catastrophes est une priorité nationale et locale avec un cadre institutionnel solide.

- Des mécanismes institutionnels pour la RRC* (Plates-formes nationales);
- Des responsabilités précises;
- La RRC incluse dans les politiques et les plans de développement sectoriels et plurisectoriels;
- Législation pour soutenir la RRC;
- Écentralisation des responsabilités et des ressources;
- Évaluation des ressources humaines et des capacités;
- Promouvoir l'engagement politique;
- Participation communautaire.

2. Identifier, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce.

- Évaluations des risques et cartographies; élaboration et diffusion des risques divers;
- Indicateurs pour les risques de catastrophe et la vulnérabilité;
- Données et informations statistiques sur les pertes;
- Les alertes précoces: axées sur les populations, les systèmes d'information et les politiques publiques;
- Développement des domaines scientifiques et technologiques; Échange d'informations; Observation le remote depuis l'espace;
- Modèles climatiques et prévisions, alerte précoce;
- Risques émergents et régionaux.

3. Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de sûreté et avec une capacité de récupération à tous les niveaux.

- Échange d'information et coopération;
- Réseaux interdisciplinaires et inter-régionaux; dialogue;
- Utilisation d'une terminologie standard internationale pour la RRC;
- Introduire la RRC dans les programmes scolaires, l'éducation formelle et informelle;
- Formation et enseignement sur la RRC au niveau des communautés, des autorités locales, de secteurs ciblés et égalité d'accès;
- Capacité de recherche: multidisciplinaire, socio-économique; application;
- Sensibilisation du public et des médias.

4. Réduire les facteurs de risques sous-jacents.

- Écosystèmes durables et gestion de l'environnement;
- Intégration des Stratégies de la RRC tenant compte des changements climatiques;
- Sécurité alimentaire pour la résilience des collectivités;
- Intégration de la RRC dans le secteur de la santé et des hôpitaux à l'abri des catastrophes;
- Protection des infrastructures publiques destinées aux secours d'urgence;
- Plans de récupération et des acquis sociaux sûrs;
- Réduction de la vulnérabilité par la diversification des sources de revenus;
- Mécanismes de partage des risques financiers;
- Partenariat entre les secteurs public et privé;
- Plans d'aménagement du territoire et les codes/normes de construction;

5. Renforcer la préparation face aux catastrophes pour une réponse efficace à tous les niveaux.

- Capacités politiques, techniques et institutionnelles;
- Dialogue, échange d'information et coordination entre les gestionnaires des effets de catastrophes et les secteurs pour le développement;
- Approches régionales en matière de réponse aux catastrophes, avec la réduction des risques pour thème principal;
- Révision et pratique des plans de contingence;
- Fonds de secours;
- Volontariat et participation.

Questions intersectorielles

Approches multirisques

Égalité des sexes et diversité culturelle

Participation communautaire et volontariat

Renforcement des capacités et transfert de technologie

Mise en Oeuvre et Suivi

Afin d'atteindre les objectifs et d'agir en fonction des priorités identifiées dans le CHA, les tâches suivantes ont été identifiées pour assurer la mise en oeuvre et le suivi par les Etats et les organisations Régionales et Internationales, en collaboration avec la société civile et d'autres intervenants. Les partenaires de la SPC, en particulier la SPC et son secrétariat, doivent agir pour la mise en oeuvre du CHA.

Considérations générales

Mise en oeuvre réalisée par différents intervenants, avec une approche multisectorielle, la participation des sociétés civiles (ONG, OCB, volontaires), la communauté scientifique & le secteur privé est vitale

Etats responsables en premier lieu ; Un environnement international propice est vital, y compris des capacités régionales renforcées

Etablir des partenariats multi-intervenants

Attention particulière aux :
 - Petits Etats insulaires : la Stratégie de file Mauricie ;
 - Pays les moins avancés ;
 - Afrique

Les Etats et les organisations régionales et internationales doivent améliorer la coordination entre eux et une Stratégie renforcée pour la réduction des risques liés aux catastrophes (RRC)

Suivi intégré avec celui d'autres Conférences majeures relatives aux thèmes de la RRC ; examens appropriés

Acteurs

	Gouvernements	Organisations Régionales et Institutions	Organisations Internationales (Système des Nations Unies et IFIs inclus)
Tâches critiques	<ul style="list-style-type: none"> Designier des mécanismes nationaux de coordination pour la application et le suivi auprès du Secrétariat de la SIPC Evaluation des bases nationales sur la situation de la RRC Publier et mettre à jour un résumé des programmes nationaux pour la RRC y compris des programmes de coopération internationale; Elaborer des procédures pour examiner les progrès accomplis au niveau national y compris des systèmes d'analyse des coûts/bénéfices et de surveillance continue des risques Envisager d'accéder, d'approuver ou de ratifier des instruments juridiques internationaux pertinents et d'assurer leur application ; Promouvoir l'intégration de la RRC avec la variabilité et les changements climatiques dans les stratégies de RRC et d'adaptation aux changements climatiques; assurer une gestion des risques liés aux aléas géologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des programmes régionaux, notamment des programmes de coopération technique, de développement des capacités, de méthodologies et de normes de surveillance et d'évaluation des aléas et de la vulnérabilité, l'échange d'information et la mobilisation efficace des ressources ; Dresser et publier les évaluations de base d'ordre régional et sous régional; Coordonner et publier des études périodiques sur les progrès réalisés et les besoins d'appui, et assister les pays pour la préparation de rapports nationaux; Etablir des centres d'experts pour la collaboration régionale; Soutenir le développement de mécanismes régionaux et des capacités d'alerte précoce, y compris les tsunamis. 	<ul style="list-style-type: none"> S'engager dans l'application de la SIPC en encourageant l'intégration de la RRC dans les domaines de développement durable et humanitaires; Renforcer les capacités du système des NU pour aider les pays en développement sujets à des catastrophes en RRC et de mettre en oeuvre des mesures d'évaluation des progrès; Identifier des actions qui aident les pays en voie de développement sujets à des catastrophes à appliquer le CAH, veiller à leur intégration et à l'allocation adéquate de fonds, aider à l'élaboration de stratégies et de programmes nationaux pour la RRC; Intégrer des actions dans des mécanismes de coordination pertinents (ENUD, CPIO, CR et équipes des NU dans les pays assistés); Intégrer la RRC dans les dispositifs d'aide au développement tels que les BCP/PNUAD (Bilan commun des pays), DSRP; En collaboration avec les réseaux et l'aide des plates-formes: collecte d'information et de prévisions sur les aléas naturels et les risques; systèmes d'alerte précoce ; échange de données sans restriction; Soutenir les pays avec une aide d'urgence internationale coordonnée, pour réduire leur vulnérabilité et accroître leurs capacités Renforcer les mécanismes internationaux pour aider à la récupération des états sinistrés avec les méthodes de la RRC Adapter et renforcer la formation sur la RRC et les capacités pour gérer les catastrophes

SIPC (Groupe de travail interinstitutionnel pour la réduction des catastrophes & Secrétariat)

- Concevoir une matrice des rôles et des initiatives pour le suivi du CHA;
- Faciliter la coordination d'actions efficaces au sein du système des NU et autres entités internationales et régionales pour la réalisation du CHA, identifier les lacunes, finaliser le processus de développement des lignes directrices, et des outils politiques pour tous les domaines prioritaires;
- Assister les consultations en vue d'élaborer des indicateurs génériques, réalistes et mesurables ; qui pourraient aider les Etats à mesurer leurs progrès dans la réalisation du CHA;
- Soutenir les plates-formes nationales et la coordination régionale;
- Créer des partenariats utiles avec la Commission pour le Développement durable
- Stimuler les échanges, la compilation, la synthèse et la diffusion des meilleures pratiques et des enseignements tirés;
- Faire périodiquement le point sur les progrès pour la réalisation des objectifs du CHA et présenter des rapports à l'AGNU & autres organes des NU.

MOBILISATION DES RESSOURCES Etats & Organisations régionales et internationales

- Mobiliser les ressources et les moyens des différents organes nationaux, régionaux et internationaux, y compris le système des NU
- Pourvoir à la mise en oeuvre du CHA dans les pays en voie de développement sujets à des catastrophes, à travers une assistance technique et financière, l'examen du problème de financement tolérable, le transfert de technologies, les partenariats entre le secteur public et privé ainsi que la coopération Nord-Sud et Sud-Sud;
- Intégrer les mesures de RRC dans les programmes multilatéraux et bilatéraux d'aide au développement;
- Promouvoir des contributions financières volontaires appropriées au Fonds d'affectation spéciale des NU pour la réduction des catastrophes afin de soutenir les activités de suivi du CHA, examiner l'usage et les possibilités d'expansion du fonds;
- Conclure des partenariats afin d'appliquer des projets de répartition des risques, réduire les primes d'assurance, augmenter leur couverture et augmenter le financement pour les opérations de reconstruction après les désastres, grâce à des partenariats public-privé. Promouvoir un environnement qui favorise une culture d'assurance dans les pays en voie de développement.

Jalons de la RRC au niveau régional

1. L'Accord de Coopération Arabe organise et facilite les opérations de secours (1990)
2. L'Initiative pour le développement durable dans la région arabe (2004)
3. Le Sommet arabe en Algérie a établi un mécanisme de coordination entre les pays et les organismes arabes en charge des catastrophes et des urgences (2005)

5. La Déclaration ministérielle arabe sur les changements climatiques fait référence à la RRC dans le contexte de l'adaptation, a insisté sur la réduction des risques potentiels, l'utilisation de systèmes de surveillance et d'alerte précoce, le besoin de préparation adéquate pour contrôler les désastres causés par le changement climatique (2007).
6. Le 2008 protocole d'entente entre la Ligue et l'ONU-SIPC a constitué un tournant dans la promotion de la mise en œuvre du CAH et l'intégration de la RRC dans les politiques de développement durable dans la région (2008)
7. Depuis 2008, la RRC est un point permanent à l'ordre du jour du CAMRE.
8. L'accord pour établir le Centre arabe pour la prévention des Tremblements de terre et d'autres risques naturels, hébergés par l'Algérie, est entré en vigueur en Janvier 2011.

Collaboration Intra-Regional pour la RRC

LAS et de la SIPC / ROAS en étroite collaboration:

1. La préparation de rapports régionaux sur la mise en œuvre du CAH dans la région arabe (2009,2011).
2. La tenue d'ateliers régionaux visant à construire et développer les capacités pour améliorer la mise en œuvre nationale et régionale de la SIPC et HFA.
3. Des mesures actives pour le développement de plates-formes nationales et une plate-forme régionale pour améliorer la coordination et la coopération et établir des partenariats pour la mise en œuvre effective de la SIPC
4. La préparation de la Stratégie arabe pour la réduction des risques de catastrophe, adoptée par CAMRE en Décembre 2010, approuvé par le Sommet arabe de développement économique et social en Janvier 2011, et approuvé par les Arabes / ECOSOC en Septembre 2011.

ASDRR a un double objectif:

Définir une vision, des priorités stratégiques et les domaines fondamentaux pour la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophe dans la région arabe

Améliorer les mécanismes institutionnel et de coordination et les arrangements pour le suivi pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie aux niveaux régional, national et local par le biais de préparation d'un Programme d'action.

5 priorités clés de la Stratégie arabe pour la RRC

Renforcer l'engagement pour la réduction des risques de catastrophe dans tous les secteurs.

Développer les capacités techniques pour identifier, évaluer et surveiller les risques de catastrophe.

Renforcer la résilience, grâce à la connaissance, le plaidoyer, la recherche et la formation.

Améliorer la redevabilité pour la gestion des risques de catastrophe au niveau sous-national et local.

Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les interventions d'urgence, la préparation et la récupération.

Programme régionale d'action

Le Programme d'action de la ASDRR devrait:

- Attirer l'attention des décideurs aux avantages de la RRC (protection des investissements, la paix sociale, la sécurité nationale).
- Se focaliser sur les questions qui produisent des résultats positifs économiquement et socialement (l'investissement public, les codes de constructions pour les établissements informels, les systèmes de protection sociale).
- Renforcer les capacités arabes et de renforcer les partenariats.

Les prochaines étapes

Développement du Programme d'action régional pour la mise en œuvre ASDRR 2012-2015.

La mise en œuvre du Programme d'action / ASDRR grâce à la coordination et la coopération active entre les services compétents des organisations arabes, régionales et internationales.

Apprendre des expériences d'autres régions, les meilleures pratiques et les réussites.

« Le changement climatique est susceptible de causer des plus graves et plus fréquentes catastrophes naturelles. Comme nos villes et nos côtes deviennent plus vulnérables, ces dangers peuvent conduire à des catastrophes qui sont bien pires que celles que nous avons vu à ce jour. Nous avons une obligation morale, sociale et économique pour renforcer la résilience d'ici à 2015. Mettre en œuvre le Cadre d'action de Hyogo nous aidera également à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement »

Ban Ki-moon

Secrétaire-Général
Nations Unies, 2007